

Bulletin d'adhésion à l'association - 2021

BLAST

pour soutenir les arts visuels

L'association « Le Collectif Blast » a été créée en 2001 à Angers pour soutenir les arts visuels de la région des Pays de la Loire et du Grand Ouest. Créée et développée par des anciens étudiant·e·s des Beaux Arts d'Angers, BLAST met à disposition des ateliers de travail pour les artistes des arts visuels et favorise la mise en réseau et les échanges en valorisant et accompagnant des projets artistiques. www.lecollectifblast.com

A remplir par l'adhérent·e (*partie conservée par l'association*)

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville : Téléphone

Adresse électronique :

Je souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion au collectif BLAST

- 10 € : adhésion
- 5 € : étudiant·e, chômeurs·euses, Services Civiques, petits revenus
- 30 € : membre bienfaiteur
- 20 € : associations et collectifs

Avec mon adhésion, je fais un don de € pour soutenir les actions du Collectif Blast

IMPORTANT : déduction fiscale pour les particuliers. Les cotisations et les dons effectués au profit du Collectif Blast ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20 % du revenu imposable du donateur (l'excédent éventuel peut être reporté sur les cinq années suivantes).

Je souhaite participer aux actions du Collectif Blast et apporter mon aide : (préciser)

Je déclare par la présente devenir membre de l'association « Le Collectif Blast » et m'engage à me conformer aux statuts de l'association.

Fait à

le

Signature de l'adhérent·e

Ce bulletin d'adhésion est à retourner par email à lecollectifcollectif@gmail.com ou par courrier postal au siège du Collectif Blast : **3 boulevard Daviers, 49100 Angers.**

Règlement par virement sur le compte de l'association possible :

BIC CCOPFRPPXXX

IBAN FR76 4255 9000 5341 0200 1556 754

ou par chèque libellé à l'ordre du Collectif Blast et adressé avec le bulletin d'adhésion au siège de l'association.

Un reçu fiscal pourra vous être délivré sur simple demande.